

AMICALE CAPALOUEST

La mer notre plaisir



Association loi 1901, sous le n°017 300 52 58

Aquarelle Joël SELO

Membres du bureau

Thierry VILLAT

Président

Jean-Yves SELO

Vice-Président

Patrick ZOUBOVITCH

Trésorier

James OLICARD

secrétaire

André DEWASMES

Croisières

Patrice HOURDIN

Pêche

Paul MOUTON

Consultant

Thierry DELTEIL Mc Wiliams

Sorties terrestres

Contact

Tel: 06 08 41 86 78

Thierry.villat@icloud.com

Pierre FROT

Présidents d'Honneur

Rédacteur: J.Y. SELO

Site web:

www.capalouest.club

Janvier 2026 N°84

EDITO

L'année 2025 touche à sa fin, et il est frappant de constater à quel point le temps file rapidement. Dans le contexte actuel, où la vie n'est pas toujours facile, il semble essentiel de cesser d'opposer systématiquement les Français les uns aux autres. Cette attitude ne fait que renforcer les divisions, alors qu'il serait bien plus constructif de prendre les bonnes décisions, peu importe leur origine, afin de faire avancer la France.

Bien sûr il faut d'abord travailler, car c'est ce qui fait la richesse de notre pays et ensuite profitons de notre temps libre pour notre famille, nos amis et nos passes temps comme la mer et nos bateaux. J'espère que vous les avez bien chouchoutés pour qu'ils passent un bel hiver. Je sais que l'organisation pour les carénages commun 2026 est déjà en place. Super entraide.

Notre diner de fin d'année s'est tenu à La Marie Galante dans une belle ambiance. Patrice, le chef, nous a régalé pour la dernière fois car ce dernier prend sa retraite. Merci à vous pour votre présence nombreuse lors de cette soirée.

Malheureusement le cancer a emporté notre ami Philippe ce mois-ci. Nous pensons bien à Régine son épouse dans ces moments difficiles.

Thierry Villat



**PORT DE PLAISANCE
DE LA ROCHELLE**

LA ROCHELLE

Adresse : Centre des congrès Georges Pernoud, avenue du Lazaret, 17000 La ROCHELLE

Beaujolais nouveau : Coutume oblige.

Chaque troisième vendredi du mois de novembre, une coutume bien ancrée revient comme un rituel indispensable : la célébration du Beaujolais nouveau. Alors que les jours se font plus courts et que la lumière décline, cette fête apporte une touche de convivialité à la monotonie de l'automne.

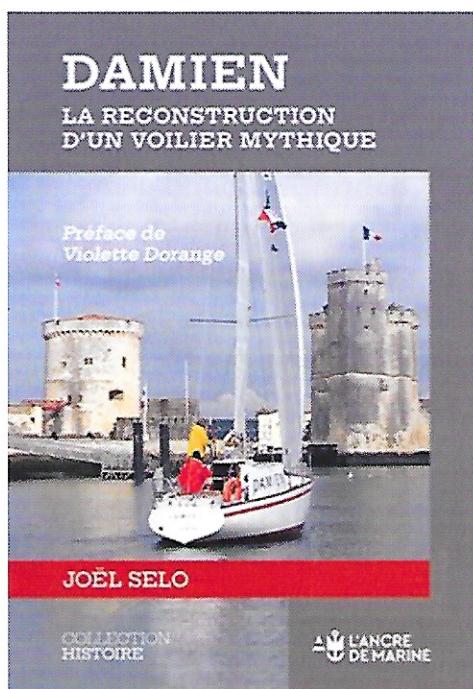
Cette année encore, l'Amicale Capalouest a honoré la tradition. Les membres ont eu le plaisir de se retrouver entre amis pour partager un verre de Beaujolais nouveau. Ce moment de convivialité a été agrémenté de cochonnaille préparée avec soin par notre ami Paul, renforçant l'esprit chaleureux et festif de la rencontre.

La fête du Beaujolais nouveau n'est pas seulement une célébration gastronomique. Elle symbolise surtout l'importance de la convivialité et de l'amitié, valeurs essentielles qui réunissent chaque année les membres de Capalouest autour de ce moment privilégié.

Jean-Yves Selo



DAMIEN continu à faire parler de lui



Nous sommes heureux de vous présenter l'histoire de ce voilier légendaire, voisin de pontons du célèbre Josuha. « Sans difficulté, il n'y a pas d'aventure. Cependant, c'est souvent la conjonction d'événement hasardeux qui devient, pour ce que l'on atteindra, une source de joie lorsque l'on réussit ce qui, de prime abord, semblait inaccessible »

Joël Selo

Damien, voilier mythique, a accompli un tour du monde de 55000 milles nautiques en passant par les 2 pôles, entre mai 1969 et septembre 1973. Célèbre épope maritime de Gérard Janichon et Jérôme Poncet. L'auteur a vu terminer les travaux de leur bateau qui se trouvait le long du chenal qui mène au port de La Rochelle et il était également présent sur le quai, le jour de leur départ et de leur arrivée. Ce livre décrit l'aventure qu'a été la déconstruction puis la reconstruction de ce voilier et la complexité d'une telle entreprise. Richement illustré et très complet, ce livre nous détaille tous les aspects de ce chantier hors-normes.

La pêche en 2026

La nouvelle réglementation sur la pêche de loisir en 2026

Enregistrement préalable et déclaration obligatoire

À compter du 10 janvier 2026, le Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la mer et de la pêche met en place une nouvelle législation concernant la pêche de loisir. Cette mesure impose désormais aux pêcheurs de procéder à un enregistrement préalable de leur activité de pêche.

Pour la zone Atlantique, cette réglementation concerne spécifiquement quatre espèces de poissons : le lieu jaune, le bar, le thon rouge et la dorade rose. Après chaque sortie de pêche ciblant l'une de ces espèces, une déclaration devra être effectuée. Cette déclaration comprendra plusieurs informations obligatoires : le lieu de capture, l'espèce capturée, la quantité prélevée, la technique de pêche employée, ainsi que la taille et le poids des poissons capturés. La liste des informations demandées peut paraître extensive, au point de susciter l'ironie quant à la possibilité qu'il faille un jour mentionner des détails aussi personnels que l'âge de sa grand-mère.

Objectifs affichés de la mesure

Selon le ministère, l'enregistrement et la déclaration de la pêche permettront de mieux connaître les pratiques des pêcheurs de loisir et l'état des ressources halieutiques. Cette démarche vise également à lutter contre les pratiques illégales, à garantir une pêche durable, à préserver les ressources marines, et à protéger les espèces ainsi que leurs milieux.

Réserves et interrogations

Malgré les intentions affichées, une crainte demeure quant à l'aboutissement de cette nouvelle réglementation, certains anticipant qu'elle pourrait déboucher sur la création d'une taxe sur la pêche de loisir.

Enfin, la réglementation suscite l'interrogation quant à son application, notamment en ce qui concerne les espèces protégées comme les phoques ou les cormorans. Ces animaux consomment respectivement environ 7 kilogrammes et 800 grammes de poissons par jour. Dès lors, la question se pose de savoir si une déclaration des captures leur sera également demandée, ce qui souligne le paradoxe et le ressenti d'injustice perçu par certains pêcheurs.



LES PEINTRES DE LA MARINE

C'est une institution unique au monde, une tradition Artistique au service de la mer.

Les Peintres officiels de la marine forment un corps Artistique singulier placé sous l'autorité du ministère des Armées (Marine Nationale) qui leur accorde ce titre pour avoir consacré leur talent à la mer, à la Marine Nationale ou aux gens de la mer. Leur mission : témoigner du monde maritime à travers leurs œuvres.

L'origine remonte au XVIIème siècle, mais c'est en 1830, quand le Roi Louis Philippe crée le corps des « Peintres du dépôt des cartes et plans de la marine », officiellement pour dessiner les cartes et illustrer certaines expéditions, que cette institution prend corps.

L'ère moderne évolue vers une mission Artistique et c'est en 1921 que ce corps prend le nom actuel de « Peintres de la Marine ».

Aujourd'hui les Peintres de la Marine sont nommés par arrêté ministériel après sélection par un jury composé de : 1 officier Général, 1 officier, un fonctionnaire du ministère des armées, 1 personnalité du monde culturel, 1 personnalité de la marine marchande et 2 peintres titulaires de la marine.

On distingue : les titulaires (à vie) qui ont le privilège de porter l'uniforme et les agréés (pour 3 ans renouvelables).

Cette institution est ouverte aux Peintres, sculpteurs, Graveurs et depuis 1997 aux Photographes

(C'est ainsi que Yann Arthus Bertrand, célèbre pour ces photos prises d'hélicoptère et écologiste notoire a rejoint cette institution). Quelques noms célèbres : Garneray, Roux, Dufour, Méheut....

La signature de l'Artiste est, en principe, suivie d'une ancre de marine.

Maintenant, « à vos pinceaux » il reste des places à prendre.

Patrice HOURDIN

Marin-Marie : Peintre de la Marine et le cuirassé Strasbourg

Marin-Marie, de son vrai nom Marin de Saint-Front, a été nommé peintre de la marine en 1935. En 1940, il se trouvait à bord du cuirassé Strasbourg, qui fut sabordé dans la rade de Toulon en 1942.

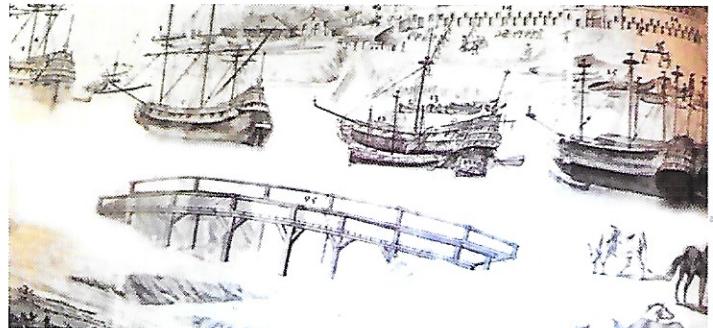
Durant son séjour sur ce navire, Marin-Marie, dans son rôle de peintre de la marine, dispensait des cours de peinture aux membres de l'équipage. Mon père, qui occupait le poste de marin sur le Strasbourg, a eu l'occasion de suivre ces cours. Avant le sabordage du navire, il a rapporté une gouache représentant le Strasbourg, réalisée par E. François pendant l'un de ces ateliers artistiques.



Jean-Yves Selo

ROCHEFORT, ville marine du XVII^e siècle (suite)

Louis XIV avait à Rochefort une surveillance quasi permanente. La ville était en train de naître. Il y avait des chantiers partout. 2500 ouvriers s'activaient pour la construction des navires de guerre mais aussi des bâtiments pour loger les ouvriers, les soldats qui dans un premier temps logeaient chez l'habitant avec tous les problèmes que cela posait.



Le 9 avril 1684, mort de Colbert de Terron, homme de très grande valeur. N'oublions pas que c'est lui qui a trouvé le site où se bâtit l'arsenal et la ville de Rochefort. Ce décès était un drame pour la ville. Heureusement Michel Bégon était là pour lui succéder.

La Mairie : il fallait aussi que la ville se constitue. Le bâtiment était là mais il faut un maire. Celui-ci fut désigné en 1693. C'est Mr. Pichard qui fut désigné. Celui-ci n'était pas élu, il était choisi par les échevins, ceux-ci « étaient les conseillers municipaux de l'époque ».

Michel Bégon, intendant de la marine, venait d'arriver quelques jours plus tôt. Il s'était fait remarquer à plusieurs reprises par Louis XIV ; Ce dernier comprit vite que c'était lui qu'il fallait nommer à la tête de l'administration de la région des provinces de l'Aunis, de la Saintonge et un petit morceau de l'angoumois. Voici donc Michel Bégon avec un sacré poids sur les épaules.

Mr. Bégon est un homme efficace et se lance dans l'aventure, il veut donner à Rochefort les lettres de noblesse qu'elle mérite.

Grace à l'octroi sur le vin, les rues seront refaites, les ouvriers spécialisés des communes voisines seront là pour répondre à la demande. Après quelques problèmes vite réglés, les ouvriers reprendront leur poste, ceux chargés des bâtiments en pierre destiné aux maisons bordant les rues ainsi que ceux chargés de l'effort de guerre. L'île d'Aix aussi a souffert, il faut réparer, renforcer les fortifications. C'est pour cela qu'il y a toujours 25000 ouvriers sur les chantiers, sans compter les vivandières, les blanchisseuses, les cantinières dont la présence de ces solides jeunes femmes étaient indispensable au bon fonctionnement de l'armée ainsi que celle de la ville de Rochefort. On peut ici encore leur rendre hommage.

Dans le même temps (1689), l'école des officiers de port ouvrait ses portes. Des l'âge de 14 ans, les jeunes ayant un bon cursus scolaire, pouvaient y prétendre ainsi, qu'appartenir à une famille honnête. Ces jeunes allaient apprendre l'écriture, l'arithmétique, le pilotage et la géométrie.

Suite dans le prochain numéro du Journal Capalouestn°84.

Pierre Frot

Cet article a été écrit à partir du livre de Monsieur Dominique Droin intitulé « L'histoire de Rochefort » Tome 1

Histoire émouvante du sous-marin « la Minerve ».

J'ai eu l'opportunité d'assister, grâce à une invitation de l'Association des Amis du Musée National de la Marine, à une conférence intitulée « L'Épopée des sous-Marins ». Cette rencontre était animée par le fils du commandant André Fauve, qui était à la tête du sous-marin « La Minerve », disparu au large de Toulon le 27 janvier 1968.

Les débuts des sous-marins français

La conférence a débuté par un retour sur le tout premier sous-marin français, conçu à Rochefort sur l'idée de l'officier de marine Siméon Bourgeois. Ce premier sous-marin portait le nom de « Plongeur ». Cependant, les essais menés avec cet appareil n'ont pas été très concluants, puisqu'il a fini par couler dans le bassin, à 6 mètres de profondeur.



Le drame de « La Minerve »

La seconde partie de la conférence a porté sur le sous-marin « La Minerve », tragiquement disparu en 1968 au large de Toulon. Aujourd'hui, l'épave repose à 2 300 mètres de profondeur. Ce n'est qu'en 2019 que le sous-marin a finalement été retrouvé, après plus de cinquante ans d'attente et de recherches.



Les circonstances exactes de la disparition de « La Minerve » demeurent encore floues à ce jour. L'armée française a placé ce dossier sous le sceau du secret défense pendant une cinquantaine d'années, rendant difficile l'accès à la vérité. Parmi les hypothèses évoquées, il a été

mentionné la possibilité que le sous-marin ait été arraisonné lors de sa remontée par un cargo. Cependant, le voile du secret défense laisse également place à d'autres suppositions, telle qu'une implication éventuelle d'un navire de guerre, d'autant plus qu'il a été établi qu'un bâtiment de la marine française se trouvait à proximité au moment du drame.

L'émotion du fils du commandant André Fauve était palpable tout au long de la rencontre, preuve de la douleur persistante des familles affectées par cette tragédie. La découverte de l'épave, bien que tardive, a offert un soulagement aux proches des disparus. Malgré cela, une question demeure : saura-t-on un jour ce qui a réellement causé le naufrage de « La Minerve » ? Le sous-marin semble encore garder une part de ses secrets.

La navigation et les nuages :

Les nuages, se sont des suspensions de gouttelettes provenant de la condensation de la vapeur d'eau ou des cristaux de glace qui se forment à plusieurs hauteurs dans l'atmosphère.

Avant de prendre la mer, il faut toujours observer les nuages, ce qui permet de prévoir le changement de temps éventuel. Pour cela, il faut savoir lire les nuages, c'est-à-dire, les reconnaître par leurs formes. Il y a trois grands types de nuages.



Les cirrus : Nuages qui se forment à environ 9000 mètres et se présentent sous forme de filaments blanc, sans ombres, constitués de cristaux de glace ; Compacts ou isolés, le ciel a un aspect strié, on les compare souvent à des cheveux d'ange. Lorsqu'ils ont la forme de plume ou de flocons et qu'ils se déplacent à une certaine vitesse, perturbation inévitable.

Les cirro-cumulus : Nuages qui se forment entre 3000 et 7000 mètres appelés communément moutons. Ils sont disposés en voiles gris ou tendant vers le bleu-ciel, ils ont la forme de fleur de coton. Ils apparaissent lorsque des masses d'air chaud et humide s'élèvent à haute altitude pour rencontrer des couches d'air plus froides. La présence de ces nuages annonce souvent un changement météorologique. Ils ne produisent pas directement de précipitations mais leur présence peut être l'annonce d'une dégradation dans les heures ou le jour à venir.

Les nimbus : Ils se forment à environ 2000 mètres. Ils sont représentés par un amas très épais sans contour défini, gris foncé, parfois noir. Ils sont souvent à l'origine de perturbations orageuses persistantes avec éclairs et foudre.

Mon grand-père, marin pêcheur breton, un jour qu'il m'avait emmené sur le bord de l'eau, me raconta : Tu vois mon garçon, quand tu peux compter les arbres sur l'île d'Oléron, le lendemain, il vaut mieux rester au port.

Jean-Yves Selo

Madame la Mouette

S'il vous plaît, cessez d'insulter la mouette qui féquette sur votre bateau ou votre voiture, c'est peut-être tout simplement pour attirer votre attention et l'observer quand elle traverse une route, sans signaux lumineux ou sonores avec toute sa propre intelligence naturelle, elle emprunte un "passage pour pieds palmés".

Ceci est un message que la mouette vous envoie pour votre sécurité.



Paul Mouton

Le Merlan



Le merlan fréquente principalement toute la façade ouest de la France, évoluant dans les eaux froides de l'océan Atlantique. Cette zone de répartition lui offre un environnement adapté à ses besoins biologiques.

Il arrive que le merlan commun soit confondu avec d'autres espèces telles que la petite morue, appelée également moruette, le lieu jaune ou encore le tacaud. Toutefois, le merlan se distingue principalement par l'absence de barbillon sous le menton. Par ailleurs, en comparaison avec le lieu jaune, le merlan présente une tache noire caractéristique près de la nageoire pectorale, ainsi qu'une mâchoire supérieure proéminente.

La pêche du merlan s'effectue généralement entre 30 et 100 mètres de profondeur, sur des fonds sableux, sablo-vaseux ou de fine gravière. Deux zones principales sont privilégiées pour la concentration des merlans : la première se situe au sud-ouest de l'île de Ré et la seconde au sud-est de Belle-Île, à l'entrée de l'estuaire de la Loire.

Pour pratiquer la pêche du merlan, il est recommandé d'utiliser une canne qui ne soit pas trop longue, mais suffisamment souple. Cette souplesse permet de bien percevoir les touches, qui sont généralement assez faibles et discrètes.

Sur le bas de ligne, il convient de disposer quatre clipots espacés de 50 cm les uns des autres. L'ensemble est lesté par un plomb poire dont le poids varie entre 100 et 400 grammes, en fonction de la force du courant.

Repas de fin d'année

Comme chaque année, au mois de décembre, l'occasion est idéale pour se retrouver entre amis et célébrer la fin de l'année dans une atmosphère festive et chaleureuse. Ce rassemblement est devenu une tradition appréciée de tous, permettant de partager un bon repas et de renforcer les liens d'amitié.



Le 13 décembre, notre Amicale a choisi le restaurant « La Marie Galante », situé sur le port des Minimes et portant le nom d'une île des Antilles, pour organiser ces agapes. Ce lieu, propice aux échanges et à la détente, a offert un décor agréable pour cette soirée particulière.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviales, favorisant les discussions et le plaisir de se retrouver. L'ensemble des convives a particulièrement apprécié ce moment de partage, qui restera un beau souvenir pour tous.

À l'issue de cette rencontre, nous adressons à chacun nos meilleurs vœux, en espérant que la nouvelle année soit placée sous le signe du bonheur et de la réussite.